

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE MAURICE VELTER N°1

MARDI 19 OCTOBRE 2021 à 18H15

Equipe enseignante : Mesdames Barthélémy, Gogeandea, Bouhénia, Descamps, Duprey-Letor, Bohn, Garoche, Pineau, Jeanne, Lebreton, Guillemot-Fleitz et Arrillaga. Messieurs : Beaurain et Ricaud. Excusées : Mesdames Soulé et Baquer.

Conseillère municipale : Madame Labus

Représentante DDEN : Mme Chereau

Représentants de parents d'élèves : PEEP : Mme De Sousa et M. Bazire
FCPE : Mme Revert, M. Blais, M. Moreno, Mme Petit et Mme Roussel
AAPEH-UNAAPE : Mme Mund

Présentation des membres du conseil d'école.

Tour de table et présentation individuelle de chacun des membres.

1. Effectifs et organisation des services.

Total : 390 élèves. Répartis sur 15 classes

Membres de l'équipe pédagogique	classe	effectifs	Temps de travail
Mme Lebreton	CPA	24	100%

Mme Baquer/Mme Descamps	CPB	25	75% 25% (jeudi)
Mme Garoche	CPC	24	100%
Mme Arrillaga	CP/CE1	24	100%
Mme Guillemot-Fleitz	CE1A	26	100%
Mme Barthélémy	CE1B	26	100%
Mme Bouhenia	CE1/CM1	25	100%
Mme Pineau	CE2A	26	100%
M. Ricaud	CE2B	27	100%
Mme Gogeandea	CE2C	26	100%
Mme Soulé/Mme Descamps	CM1A	31	75% 25% (vendredi)
M. Beaurain	CM1B	30	100%
Mme Duprey-Letor	CM2A	26	100%
Mme Bohn	CM2B	25	100%
Mme Jeanne	CM2C	26	100%

Nous savons que les classes à double niveaux peuvent inquiéter les parents. Ils sont établis dans un premier temps pour un problème d'effectifs. Ensuite, l'élaboration des classes est réfléchie très longuement en équipe.

2. Aide envers les élèves : Rased, APC

* Mme Besombes, maître spécialisé à dominante pédagogique, intervient dans l'école. Des groupes seront constitués avec une priorité sur le cycle 2. Ils peuvent être modifiés à tout moment et

seront amenés à évoluer suite aux analyses des évaluations nationales. Une nouvelle psychologue de l'Education Nationale est désormais présente, Mme Lazreg. Elles interviennent sur 8 écoles de la ville mais dépendent du pôle ressource de la circonscription.

*10 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), interviennent dans l'école auprès d'élèves à besoins particuliers selon un quota horaire fixé par la MDPH. 16 élèves sont concernés. 1 dossier sont en attente.

*APC : en petits groupes sur le temps du midi (mardi ou jeudi) pendant 30 min. Les élèves ne sont pas obligatoirement avec leur enseignant. La priorité a été donnée, comme le préconise la circulaire, au travail de lecture.

3. Bilan des élections des parents d'élèves du vendredi 08 octobre 2021 et des délégués de classes.

- PEEP : 7 titulaires et 3 suppléants
- FCPE : 6 titulaires et 7 suppléants
- AAPEH-UNAAPE : 2 titulaires et 2 suppléants

Taux de participation : 36,04% (48,56% l'an dernier). Des votes n'ont pas été validés car la procédure n'a pas été respectée (manque de signature, candidat entouré...) malgré la procédure illustrée jointe au matériel de vote. (38 enveloppes non validées et 9 Nuls)

Les élections de délégués de classe sont faites ou en cours. Le 1^{er} conseil aura lieu après les vacances.

4. Bilan de la réunion de parents.

Beaucoup de familles présentes lors de cette réunion qui s'est tenue entre 9 et le 17 septembre, entre 80 et 100%. Parmi les absents, peu nous préviennent.

5. Vote du règlement intérieur 2021/2022.

Le règlement est annexé à ce compte-rendu. Il sera lu en classe, collé dans le cahier de liaison et devra être signé par la famille et l'élève. Une modification a été apportée.

Règlement adopté à l'unanimité.

6. Remplacement d'un enseignant absent :

Lorsqu'un enseignant est absent, l'information est remontée à l'IEN qui elle-même remonte l'information à la DSDEN. C'est désormais elle qui gère les « ressources » en remplaçant, et non la circonscription. Le remplaçant reçoit alors un ordre de mission. **Ce n'est en aucun cas l'école qui gère les remplacements.** Aussi, étant sous protocole sanitaire, nous ne pouvons pas répartir toute une classe comme cela pouvait se faire habituellement. C'est pourquoi nous devons demander aux familles de garder leurs enfants au maximum et souvent à la dernière minute (parce que nous n'avons pas l'information plus tôt). L'équipe enseignante n'est que messager, elle n'est pas responsable du non remplacement d'un enseignant.

7. Bilan financier.

Le compte-rendu financier, établi en date du 31/08/2021, présente un solde créditeur de 4068,36 euros.

Quelques chèques n'ont pas encore été encaissés, notamment le remboursement de la classe découverte prévue en 2019, d'un montant d'environ 6500 euros.

Cette somme tient compte de la subvention mairie versée en juin 2021 au titre de la caisse des écoles pour un montant de 3200,49 euros. La Caisse des écoles est un établissement public qui vise à soutenir ou mettre en œuvre des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire, à destination des élèves relevant de l'enseignement du premier et du second degré. Elle permet de contribuer à soutenir la réalisation de projets pédagogiques au bénéfice de tous les élèves. Cette structure est différente de la coopérative scolaire OCCE.

Dons des familles à la coopérative scolaire cette année : entre 6000 et 6500 euros (6295 euros l'an passé). Un grand merci à tous pour votre participation !

8. Sécurité : plan vigipirate, PPMS, protocole sanitaire

Nous n'avons pas encore réalisé d'exercice PPMS confinement à ce jour. Un PPMS « attentat-intrusion » est prévu le 18 novembre 2021.

L'exercice incendie s'est bien déroulé. La commission de sécurité est aussi passée. Elle reviendra dans 5 ans.

Plan vigipirate :

Protocole sanitaire : dans les Yvelines, nous sommes toujours en niveau 2. Le port du masque reste obligatoire en classe mais pas dans la cour. Il faut limiter les brassages. Ainsi, les récréations ont été organisés par étage et

non par niveau, pour éviter les croisements. Le lavage de mains reste obligatoire.

Sur le temps périscolaire, les élèves mangent par classe. Ils doivent entrer dans la salle de réfectoire avec le masque. Par contre, ils sont tous ensemble dans la cour. A l'étude, il y a un système de traçage de l'élève en cas de cas contact. A la garderie, les élèves sont par classe à l'intérieur.

9. Langue vivante.

Tous les élèves bénéficient de l'enseignement de l'anglais comme l'exigent les programmes, que ce soit par leur enseignant ou dans le cadre d'un échange de service.

Les CM2 ont 5 à 7 séances de sensibilisation à l'allemand. Les cours sont assurés par Mme LEMOINE.

Pour l'instant, pas de cours EILE pour les élèves de Velter.

10. Projets.

Différents partenariats :

- avec la ville, utilisation des équipements sportifs (plateau Velter, gymnase Jean Bouin)

-le conservatoire : Madame Anne-Kathrin Ribert commencera ses interventions dès le retour des vacances, sauf pour les CM1 et CM2.

-la graineterie : chaque classe participera à une exposition. S'ajouteront les spectacles.

- la bibliothèque Jules Verne : le prêt de livres continue de fonctionner ainsi que des ateliers.
- ramassage des bouchons.
- reprise du projet « savoir rouler » auquel toutes les classes ont participé pour le module 1, ainsi que le permis piéton pour certaines classes
- plusieurs projets sont mis en place dans les classes et d'autres au sein de l'école : les parents sont informés au fur et à mesure de l'année

11. Projet de territoire/projet d'école.

Le projet de territoire, sous la direction de Mme La Rectrice, concerne toute l'Académie de Versailles. Il comporte 3 axes et 3 objectifs pour chaque axe. Ce projet est à mettre en œuvre en fonction des ressources, des besoins et des spécificités du terrain, sous forme de projet d'école. **Ce dernier est encore en cours d'élaboration** mais nous pouvons présenter les idées retenues à ce jour pour répondre au projet de territoire et qui peuvent encore évoluer :

Axe1 : DES DYNAMIQUES RENOUVELÉES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

Objectif 1 : S'ÉPANOUIR DANS LES APPRENTISSAGES Objectif 2 : STIMULER L'AUTONOMIE, LA PERSÉVÉRANCE ET L'ENGAGEMENT

Objectif 3 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES ÉLÈVES

Actions retenues : augmenter son champ lexical, développer des stratégies en résolution de problème, savoir rouler, écolabbelisation de l'école (potager, tri...)

Axe2 : DES COLLECTIFS APPRENANTS ET ENGAGÉS

Objectif 1 : S'ÉVALUER DANS UN COLLECTIF

Objectif 2 : SE FORMER COLLECTIVEMENT

Objectif 3 : OSER ENSEMBLE

Actions retenues : engagement dans des projets de circonscription ou de commune (rugby par exemple), développer l'usage du numérique

Axe3 : APPRENDRE, S'ÉPANOUIR, SE TRANSFORMER

Objectif 1 : ACCÉLÉRER LES SUCCÈS DES TERRITOIRES

Objectif 2 : LE BONHEUR DES LIEUX POUR BIEN VIVRE

Objectif 3 : CULTIVER DES LIEUX ET DES « TIERS-LIEUX » APPRENANTS

Actions retenues : conseil de délégués vers une démocratie participative, prévention contre le harcèlement, développement de l'empathie...

12. Dates.

Prochains conseils d'école : 08/03/2022 de 18h15 à 20h15 et 07/06/2022 de 18h15 à 20h15

Photo : lundi 20 septembre 2021. Ne seront imprimées que les photos commandées dans un souci écologique.

Remise des livrets : 2 fois dans l'année, aux familles pour le 1^{er} semestre le samedi 11 décembre 2021, si le contexte sanitaire nous l'autorise.

Le 2^{ème} livret sera remis fin juin directement aux élèves. Un bilan intermédiaire sera fait vers mars/avril.

La consultation en ligne reste possible sur éduconnect avec vos identifiants « France Connect ». Attention, les livrets ne restent pas disponibles tout le temps. Ceux du cycle 2 disparaissent dès l'entrée en CM2 de l'élève. Ceux du cycle 3 dès l'entrée en 5^{ème} de l'élève. Certaines familles rencontrent des difficultés pour se connecter. Il ne faut pas hésiter à nous en faire part.

Marché de Noël : samedi 11 décembre 2021 (si le contexte est favorable)

Fête de l'école : à définir au prochain conseil d'école

13. Place du numérique à l'école.

Nous avons remonté à la Mairie les différents problèmes informatiques que nous rencontrons, mais surtout le manque d'équipement, à l'heure du numérique. Nous avons certes été doté de 2 VP mobiles avec 1 PC portable pour compléter les VPI/VNI déjà présents. Or, c'est la même dotation pour toutes les écoles de Houilles alors que le nombre de classe diffère d'une école à l'autre. De même pour les dotations en tablettes.

Le numérique est un outil de plus en plus utilisé dans les classes, y compris dans la différenciation pédagogique. Est-il prévu d'augmenter les dotations ?

L'équipe va quantifier et justifier ses besoins et transmettra ce document dès que possible au service de la Mairie ainsi qu'aux fédérations de parents d'élèves.

14. Evaluations nationales CP et CE1:

La passation a eu lieu entre le 13 et le 24 septembre 2021. Chaque parent reçoit un bilan sous format papier. Les enseignants rencontrent les parents si un échange est indispensable.

L'analyse au sein de l'école sera faite en conseil de cycle mercredi 20 octobre. Les CP auront une deuxième session d'évaluations en Janvier 2022.

15. Question soulevée par les fédérations :

Protocole sanitaire : vu en point 8.

Gestion des toilettes : nous avons eu de gros soucis dans les toilettes des garçons (beaucoup de casse, mais aussi des élèves qui faisaient volontairement leurs besoins par terre ou dans les dérouleurs de papier toilettes). Ainsi, nous avons décidé que les garçons devaient demander l'autorisation pour aller aux toilettes. Ce qui leur est toujours autorisé mais nous permet de contrôler de manière plus efficace.

Fin du conseil à 19h50.

